

**Séance ordinaire du 10 septembre 2024**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

**Délibération n°10092024D04**

**Objet : Transition énergétique - Approbation d'une convention de prestations de services pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la création d'un réseau de chaleur biomasse dans le centre-village de Les Marches, commune de Porte-de-Savoie**

Date de la convocation et de l'affichage : 4 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le 10 septembre 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Jean-Jacques BAZIN
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS			X	
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD		X		Serge GUILLEMAT
Christine CARREL		X		Franck VILLAND
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Jacques VELTRI
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		

Accusé de réception en date du 13/09/2024  
 073-200083881-20240910-10092024D04-DE  
 Date de réception préfecture : 13/09/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Dominique LABORET

-----

**Rapporteur** : Jacques VELTRI, Adjoint au Maire en charge des travaux et du patrimoine bâti.

**Exposé des motifs :**

L'élaboration du schéma directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération de chaleur (schéma EnR&R) de la Communauté de Communes Cœur de Savoie a permis de réaliser une étude d'opportunité qui montre l'intérêt de la création d'un réseau de chaleur pour le centre village de Les Marches, avec un fonctionnement principalement au bois. Plusieurs scénarios ont été étudiés pour une fourniture de chaleur allant de 300 MWh/an à 1700 MWh/an environ.

Afin de structurer sa politique Climat-Air-Energie, initiée depuis plusieurs années par des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique, la commune de Porte-de-Savoie s'est engagée dans le programme « Territoire engagé pour la transition écologique » et a validé un plan d'actions opérationnel pour les quatre prochaines années, au cours du conseil municipal du 9 juillet 2024.

La commune prévoit dans son programme d'actions, de poursuivre la réflexion pour mettre au point un scénario opérationnel à la fois sur les plans technique et organisationnel, permettant de réduire la part des énergies fossiles dans les consommations énergétiques communales et contribuer à la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre sur son territoire. La réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur biomasse dans le centre village de Les Marches rentre pleinement dans cette démarche et s'avère nécessaire pour confirmer l'équilibre technico-économique de ce projet.

Dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable passé avec l'ADEME, le SDES finance les projets de chaleur renouvelable dans les phases d'étude et de réalisation grâce à une enveloppe Fond Chaleur territorial. A ce titre, il est proposé que la commune confie au SDES, via une convention de prestations de services, le suivi de la réalisation de cette étude de faisabilité en vue d'identifier si le projet a une rentabilité économique acceptable, intégrant notamment les éléments juridiques, urbanistiques, administratifs, réglementaires, environnementaux, techniques et financiers afférents.

Cette étude pourra bénéficier d'un financement du SDES avec une contribution à hauteur de 75% du montant HT de la mission (70% via le Contrat de chaleur renouvelable + 5%), soit un reste à charge pour la commune de 25%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20240910-10092024D04-DE  
Date de réception préfecture : 13/09/2024

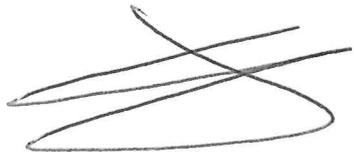
- **DECIDE** de valider la convention de prestations de services entre le SDES et la commune portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de chaleur dans le centre-village de Les Marches ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et l'ensemble des actes afférents.
- **S'ENGAGE** à prendre en charge financièrement l'intégralité des coûts TTC de la part communale.

---

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 10 septembre 2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire,  
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,  
Daniel LABORET



Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20240910-10092024D04-DE  
Date de réception préfecture : 13/09/2024

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20240910-10092024D04-DE  
Date de réception préfecture : 13/09/2024